



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC

Règlement numéro V671-2024-02

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2024, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V671-2024-02	Règlement modifiant le règlement numéro V671-2018-00 sur la gestion contractuelle et son amendement.	Cet amendement au Règlement sur la gestion contractuelle vise la modification de certains seuils relatifs aux contrats de service et aux contrats de service professionnel.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, et accessible sur le site Internet de la Ville à saint-remi.ca, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 17 janvier 2024

Me Patrice de Repentigny, greffier